

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

ID : 039-213902380-20230609-1723-DE

17/23

## EXTRAIT

### Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal **COMMUNE DE FRASNE LES MEULIERES** Séance du 09 juin 2023

L'an deux mille vingt trois le **neuf juin** à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de FRASNE LES MEULIERES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. CHAPIN Jean-Paul, Maire.

#### OBJET :

**Elections du délégué  
du conseil municipal  
et de ses suppléants en  
vue de l'élection des  
sénateurs**

Présents : MM. CHAPIN Jean-Paul - BONVALOT Régis - COMTE Joël – Mmes MOUGENOT Adeline – DIET Cécile – M. DAUBIGNEY Fabrice - Mmes LONDE Marie - DARNEY-PATOZ Lydia - CARTANT-FRANCIOLI Bernadette - MM. FOUCHÉYRAND - Laurent M. CHATILLON Roger

Absent excusé pouvoir :

Secrétaire : Mme Cécile DIET

Membres en exercice = 11 – Présents = 11 – Votants = 11  
Convocation : 30/05/2023 Affichage : 09/06/2023

En application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Paul Chapin, Maire de la commune a procédé à l'élection du délégué et des suppléants du Conseil municipal de Frasne-les-Meulières en vue de l'élection des sénateurs.

M. Jean-Paul CHAPIN (11 voix)

A été élu délégué titulaire au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, a été proclamé élu et a déclaré accepter le mandat.

Après l'élection du délégué titulaire, il a été procédé à l'élection des suppléants :

Mme Marie LONDE (11 voix)

M. Régis BONVALOT (11voix)


Mme Bernadette CARTANT-FRANCIOLI (10 voix)

Ont été élus délégués suppléants au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, ont été proclamés élus et ont déclaré accepter le mandat.

Le procès-verbal a été dressé en trois exemplaire et le premier exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



CHAPIN Jean-Paul

